

VÉLO-ROUTE du VIEUX PORT DE BERGERAC - PARC DE POMBONNE

Itinéraire Cyclable



Distance : **8 km** (aller)
Difficulté : **très facile** :
itinéraire plat ; permet
de rejoindre le parc
public de Pombonne
et le lac de baignade
Paysages : **coteaux boisés,
prairies, habitat
traditionnel
et contemporain.**

Cet itinéraire constitue un barreau de raccordement depuis Bergerac à la «Vélo-route» Lembras Queyssac (voir fiche).

Depuis le vieux port de Bergerac, gagnez la cale Ouest et rejoignez le quai en prenant garde aux pavés très irréguliers. Une fois à l'angle d'un bel immeuble ancien vous démarrez au début sur une voie piétonne puis longez une rue ouverte à la circulation en sens unique ensuite, peu avant le club nautique de Bergerac, à double sens ; quelques dizaines de mètres après le club nautique, la promenade Pierre Loti sera totalement dédiée aux piétons (prudence) et aux vélos.

Après avoir longé le long bâtiment des entrepôts militaires, vous prendrez sur droite et remonterez la rue **Armand Got** jusqu'à un feu ; traversez prudemment



et partez en face vers l'**Ecole René Desmaison** ; rejoignez la petite route tout au fond et continuez jusqu'à passer sous un pont de chemin de fer, vous déboucherez ainsi sur la **Route de La Force**.

Prenez la très prudemment sur la gauche et, vite après, prenez la rue **Paul Bousquet** sur votre droite. Continuez et vous arriverez au carrefour de la **D708 (route de Mussidan)**.

Traversez très prudemment et prenez en face la rue **Claude Bernard** ; quelques mètres plus loin, le balisage vous invite à traverser l'**Espace Vert du Square Gaston Ouvrard**. L'itinéraire vous fera rejoindre sur la gauche la rue **Sully Prudhomme**. Arrivé à une intersection, vous prendrez sur gauche la rue **Lecomte de Lisle** sur 200 m puis à droite la rue **Savorgnan de Brazza** ; celle-ci vous mènera jusqu'à la rue de la **Brunetière** ; prenez la quelques mètres sur votre droite et vous apercevrez sur la gauche le départ de la voie verte qui vous mènera, le long du Caudeau, jusqu'au parc **Public de Pombonne**.

Vous pouvez emprunter les allées du Parc, en faire le tour y compris du lac de Baignade et revenir sur Bergerac en empruntant le parcours inverse.

Vous pouvez également gagner le petit parking à l'extrémité Nord du Parc et retrouver le **Chemin de Podestat** que vous prenez sur droite ; poursuivez sur cette petite route qui vous amènera au **Carrefour de Pombonne** ; tournez sur gauche en suivant le balisage «vélo» et monter la rampe en face de vous et après deux cents mètres tournez à droite pour le **Chemin de Beynac** ; celui-ci après environ 700 m pour permettra de retrouver l'itinéraire finissant de la **boucle Lembras-Queyssac** ; il vous suffit alors, après une courte côte, de redescendre sur la **Mairie de Lembras**. (voir la fiche **Vélo-route de Lembras-Queyssac**).

